



www.unine.ch/alumni-ne

Rapport du président de la SAN pour l'année 2021

Fondée en 1889, la *Société académique neuchâteloise*, devenue *Société des Alumni, diplômés et amis de l'Université de Neuchâtel (SAN)*, est une association à but non lucratif (art. 60 du CCs) qui vise à « contribuer au développement et au rayonnement de l'UniNE » (art. 2). Société faîtière des sociétés facultaires d'Alumni, elle fédère, avec ses membres collectifs (UniNext pour la FD et la SNSE pour la FSE), près de 2600 Alumni.

Elle récompense et encourage l'excellence à l'UniNE, soutient l'insertion professionnelle, finance des manifestations scientifiques, culturelles et sociales, offre des avantages financiers à ses membres, etc. En 2020-2021, durant la pandémie, elle a également soutenu les étudiant-e-s dans le besoin. Elle cherche à susciter un « esprit alumni » au sein de l'UniNE en incitant les diplômé-e-s à conserver un lien avec l'UniNE et à soutenir les générations suivantes d'étudiant-e-s.

Membres

Fin 2014, la SAN comptait 514 membres ; à ce jour, elle en compte 720. La pandémie de 2020-2021 n'a pas permis la tenue des manifestations prévues et la visibilité de la SAN s'en est ressentie. L'augmentation des membres est d'autant plus réjouissante et elle reflète un effort de promotion à travers la remise des prix et l'extension des avantages offerts à nos membres.

Soutiens et prix

En 2021, les subventions de la SAN ont presque quadruplé puisqu'elle a soutenu des institutions/projets et remis des prix pour un montant total de Fr. 65'160.- (Fr. 16'698 en 2019 ; Fr. 17'200.- en 2020 ; Fr. 41'700 en 2021). Elle a notamment poursuivi son aide aux étudiant-e-s défavorisé-e-s en octroyant Fr. 50'000 au Fonds d'aide sociale des étudiant-e-s de l'UniNE (Fr. 40'000.-) et à la Fédération des étudiants neuchâtelois (Fr. 10'000.-). En 2020, elle avait déjà consacré Fr. 30'000.- à un tel soutien ponctuel. Les difficultés financières, sanitaires et psychologiques rencontrées par les étudiant-e-s ont motivé ce choix et ce geste de solidarité des personnes qui ont passé par l'UniNE ou qui soutiennent l'UniNE envers celles qui y étudient actuellement.

Les projets suivants ont été soutenus en 2021 :

1. festival Crêt ta Science (Fr. 1'200.-)
2. Centre de carrière (Fr. 4'000.-)
3. fouilles archéologiques à Rochefort, prof. M. Honegger (Fr. 2'000.-)
4. Cours d'été de l'UniNE (Fr. 1'960.-)
5. Théâtre de la Connaissance (Fr. 1'000.-)



www.unine.ch/alumni-ne

6. Fonds d'aide sociale de l'UniNE (Fr. 40'000.-)
7. Fédération des étudiants neuchâtelois, pour aide sociale (Fr. 10'000.-)

Les prix d'Excellence ont été remis pour un montant total de Fr. 5'000.-.

Le Prix d'Excellence FLSH a été remis à Mme Hélène Frésard (Fr. 1'000.-), à M. Colin Favre (Fr. 1'000.-) et Alexandre Ducommun-dit-Verron (Fr. 1'000.-). Mme Sonja Dätwyler a obtenu le prix d'Excellence FD Crosetti (Fr. 2'000.-). Ces différents prix ont été remis par le président de la SAN et par le prof. Jean-Jacques Aubert, membre du Comité de la SAN.

Les soutiens et les prix octroyés sont systématiquement indiqués sur notre site internet.

Comité et bureau

Les organes de la SAN ont fonctionné normalement en 2021, exclusivement par visioconférence et consultation électronique. Comme toujours, le Comité a été consulté pour chacune des demandes de financement. Il conserve également un droit de regard sur les comptes des manifestations financées.

Comptes

Au 31.12.2021, malgré d'importantes subventions, les comptes de la SAN présentent un excédent de produits de CHF 25'888,86. La saine et efficace gestion de notre trésorier, Monsieur Cédric Léger, doit être ici, une fois de plus, saluée.

Rappelons qu'en 2020 la SAN a décidé d'initier un tournant vers les fonds durables, qui assurent désormais un rendement comparable à celui des fonds classiques. À ce jour, environ 50% de la fortune de la SAN est constituée de tels investissements, appelés à croître à court terme car la SAN est sensible aux défis majeurs de notre temps.

Les comptes 2021 ont été vérifiés le 23 mars 2022 par les vérificateurs de la SAN, Messieurs Christian Coray et Laurent Memminger, qui les ont déclarés conformes et ont donné décharge à la caissière Madame Martine Rossier et au Bureau. Nous remercions Mesdames Martine Rossier, caissière de la SAN, et Marilou Laubscher, notre secrétaire, des efforts fournis.

Avantages

La SAN offre de nombreux avantages financiers à ses membres et aux membres des deux sociétés facultaires qui sont membres collectifs. Elle les encourage à en profiter.

Les membres ont notamment droit à 50% de rabais sur l'abonnement annuel Neuchâtelroule-velospot (Fr. 30.- au lieu de Fr. 60.-, un gain qui correspond ... à la cotisation annuelle de la SAN !). Ils ont également droit à 20% de rabais sur la montre Tissot Le Locle, édition spéciale UniNE gravée, dont



www.unine.ch/alumni-ne

différents modèles sont exposés à la cafétéria du bâtiment principal. L'Hôtel Alpes et Lac et l'Hôtel des Arts proposent enfin un rabais de 15% à nos membres.

Depuis fin mai 2022, les membres de la SAN peuvent profiter d'un rabais de 20% auprès du restaurant VIO (www.vio.ch), au port du Nid-du-Cro (quai Robert-Comtesse 10, 2000 Neuchâtel).

Nous rappelons que, grâce à l'action de la SAN, les ancien-ne-s étudiant-e-s peuvent désormais obtenir une adresse électronique pérenne à l'UniNE. Cette adresse peut être demandée directement à notre secrétariat : secretariat.alumni@unine.ch. Elle permet aussi de commander du matériel informatique à prix réduit, à travers le projet Neptun de l'EPFZ. <https://www.projektneptun.ch/assets/Bestellanleitung/Instructions-de-Commande-Projekt-Neptun-Alumni.pdf>

Je remercie chaleureusement le Bureau et le Comité de la SAN pour leur investissement constant, pertinent et généreux. Il dit en particulier sa gratitude aux membres du Bureau, qui fournissent un travail important.

Je me réjouis de la vitalité de notre Société et remercie ses membres, individuels et collectifs, Alumni et ami-e-s de l'UniNE, de leur soutien et de leur confiance à cette Société centenaire qui œuvre, discrètement mais résolument, au rayonnement de l'*Alma mater* neuchâteloise.

Neuchâtel, le 30 mai 2022.

Le président de la SAN

Loris Petris

